

Annales et de faire dire une messe en son honneur si elle exauçait mes prières.

Aussitôt après elle éprouva du soulagement et à la grande surprise des deux médecins, sa gorge se dégagaa très-vite, et sous peu de temps, elle passa du grand danger à la convalescence.

Merci donc mille fois à cette grande sainte ; en même temps je lui demande pardon pour ma négligence envers elle à m'acquiescer de cette dette de reconnaissance.

DANE EDOUARD J. TREMBLAY.

8 Nov. 1897.

ST-ELZEAR, BEAUCE. — Je viens remplir avec un cœur bien reconnaissant une promesse que j'ai faite en l'honneur de la Bonne sainte Anne, pour une faveur signalée reçue de sa bonté.

Ma petite fille tomba mala 'e il y a quelques mois d'une maladie très grave. J'essayai plusieurs remèdes, mais en vain ; alors j'eus recours à la Bonne sainte Anne, lui promettant, si elle la ramenait à la santé, sans infirmité, de faire publier sa guérison dans ses Annales et aujourd'hui, elle est parfaitement guérie ; mille remerciements à la Bonne sainte Anne.

UNE ABONNÉE, (DADE N. D.)

6 Nov. 1897.

Drysdale, Ont — Je souffrais depuis dix jours de cette cruelle maladie appelée Esquinancie. Le traitement du medecin ne semblait qu'augmenter le mal ; j'appliquai deux fois, en forme de croix de l'huile du sanc uaire de sainte Anne, avec promesse, si j'étais soulagé, de m'abonner aux Annales et d'y faire paraître le fait. Dans l'espace de deux heures le mal disparut complètement, et j'attribue ma guérison à la Bonne sainte Anne que je remercie et à qui je rends des actions de grâce

J. E. COURTOIS,

Reconnaissance à sainte Anne pour guérison obtenue,

J. B. H. PATERSON, N. J.

9 Novembre 1897,

Manchester N. H. — Un emploi retrouvé par l'intercession de sainte Anne, je me rends à ma promesse en le faisant inscrire dans les Annales.

A. B.

11 Novembre 1897.

Saint George de Beauce. — Arthur Moisan, fils de J. Bte Moisan, de Saint Georges de Beauce a obtenu une guérison instantanée d'un mal d'yeux, par l'intercession de la Bonne sainte Anne, après la promesse de publication si la faveur était obtenue.

J. D. H. M., ptre.

8 Nov. 1897.

Ste-Julie St-Avon. — À l'époque du temps Pascal, un de mes fils ne voulait pas se renure à ses devoirs, c'est alors que je me suis tournée vers notre Bonne Mère sainte Anne de qui j'avais déjà reçu beaucoup et je lui dis : " Bonne Mère ! touchez le cœur de